

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2024-462
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil de reconduire le contrat EXE-0211 pour l'acquisition de services de mobilité cellulaire	
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> EXE-0211 <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 00-Tous les districts		
<p><b>Actions :</b> ADJUDICATION</p> <p><b>Demande d'achat :</b> Oui  <b>CT requis :</b> Oui</p> <p><b>Contrat</b></p> <p><b>No contrat :</b> EXE-0211  <b>Montant :</b> 2 496 723,98 \$  <b>Mode de sollicitation :</b> EXE-Exemption  <b>Type de contrat :</b> Service(s) autre que professionnel  <b>Durée du contrat :</b> 2 ans  <b>Récurrence :</b> Oui  <b>Reconduction :</b> 0  <b>Nombre d'addendas :</b> 0  <b>Résultat :</b> Telus Communications inc. 2 496 723,98 \$ (incluant TPS et TVQ)</p> <p><b>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</b>          Service de l'innovation et des technologies</p>		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2024-462
<b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b>		
<u>Date</u> 2021-12-07	<u>No résolution</u> CM-20211207-1090	<u>Objet</u> RECONDUCTION - CONTRAT EXE-0211
<u>Résumé</u>		
Sur recommandation du comité exécutif,		
IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier		
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian		
et résolu à l'unanimité:		
de reconduire, pour une période de 2 ans, aux adjudicataires et aux montants ci-dessous mentionnés, le contrat EXE-0211		
adjudé par la résolution CM-2016-339, pour les services de mobilité cellulaires 2015-2025, le tout selon les termes et		
conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres d'infrastructures technologiques Québec (ITQ),		
anciennement le Centre des services partagés du Québec (CSPQ):		
Telus Communications inc.		
3 808 546,88 \$;		
Rogers Communications inc.		
321 930 \$.		
ADOPTÉ		
(SD-2021-5354)		
<u>Date</u> 2019-12-03	<u>No résolution</u> CM-20191203-1026	<u>Objet</u> RECONDUCTION - CONTRAT EXE-0211
<u>Résumé</u>		
Sur recommandation du comité exécutif,		
IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier		
APPUYÉ PAR : Éric Morasse		
et résolu à l'unanimité:		
de reconduire, pour une période de 2 ans, aux adjudicataires et aux montants ci-dessous mentionnés, le contrat EXE-0211,		
adjudé par la résolution CM-2016-339, pour les services en mobilité cellulaire 2015-2025, le tout selon les termes et		
conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres du Centre de services partagés du Québec (CSPQ):		
Rogers Communications inc.		
335 016,45 \$;		
Telus Communications inc.		
1 704 946,80 \$.		
ADOPTÉ		
(SD-2019-5171)		
<u>Date</u> 2019-11-27	<u>No résolution</u> CE-20191127-3474	<u>Objet</u> RECOMMANDATION AU CONSEIL - RECONDUCTION - CONTRAT EXE-0211
<u>Résumé</u>		
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:		
de recommander au conseil de reconduire, pour une période de 2 ans, aux adjudicataires et aux montants ci-dessous		
mentionnés, le contrat EXE-0211, adjudé par la résolution CM-2016-339, pour les services en mobilité cellulaire 2015-2025,		
le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres du Centre de services partagés		
du Québec (CSPQ):		
Rogers Communications inc.		
335 016,45 \$;		
Telus Communications inc.		
1 704 946,80 \$.		
(CT:1577297)		
(SD-2019-5171)		
<u>Date</u> 2016-05-03	<u>No résolution</u> CM-2016-339	<u>Objet</u> CONTRAT «EXE-0211» - ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.
<u>Résumé</u>		
D'adjuder le contrat «EXE-0211» à la compagnie Rogers Communications Canada inc. au montant de 1 894 285,56 \$		
concernant les services en mobilité cellulaire, pour une période de trois (3) ans et huit (8) mois prenant fin le 31 décembre		
2019, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres du Centre de services		
partagés du Québec (CSPQ).		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2024-462
<p><b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b></p> <p>La Ville désire reconduire le contrat EXE-0211 - 999106936 conclu entre le Centre des services partagés du Québec (CSPQ) (maintenant Infrastructures technologiques Québec (ITQ)) et Telus Communications inc. pour l'obtention de services en mobilité cellulaire, pour les différents Services de la Ville, et ce, pour une période de transition optionnelle en fin de contrat.</p> <p>En 2015, la Ville a adhéré à un contrat avec le CSPQ (maintenant Infrastructures technologiques Québec (ITQ)), pour une période de 10 ans. Ce contrat comportait une première période de 4 ans avec 2 options de renouvellement de 2 ans et une période additionnelle de 2 ans pour transition.</p> <p>Le Service de l'innovation et des technologies veut obtenir le service mensuel des équipements de connectivité cellulaire utilisés dans la transmission des données pour des projets tels que les surverses, les feux de circulation, la sectorisation des eaux, les véhicules des Services travaux publics, sécurité incendie et police, pour les téléphones intelligents et les clés USB cellulaires.</p> <p><b>DÉMARCHE ENTREPRISE :</b> =====</p> <p>L'ITQ a lancé un appel d'offres pour le prochain contrat pour les services de mobilité cellulaire. Telus Communications inc. continue la prestation des services, et ce, jusqu'à la fin de la période de transition pour un nouveau contrat issu de l'appel d'offres en cours. Les tarifs en cours sont maintenus pour cette deuxième option de transition.</p> <p>Plusieurs avantages sont liés à l'adhésion à ce contrat, tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une consommation plus flexible du forfait de données et des lignes cellulaires au travers d'un partage de minutes de 60 000 abonnés pour tous les adhérents au contrat;</li> <li>- Plusieurs services optionnels, ce qui ajoute à la flexibilité du service et que, dans le cadre d'un contrat dont la Ville serait l'unique bénéficiaire, ne pourrait pas obtenir;</li> <li>- 4 groupes de partage répartis dans 2 catégories, soit pour les appels sortants au Canada ainsi que pour la transmission de données au Canada, ce qui augmente la flexibilité et diminue grandement le nombre d'ajustements nécessaires au contrat;</li> <li>- Le nombre de lignes, partagées au travers d'un groupe de partage provincial, permet de mieux gérer les coûts et de diminuer grandement le risque de dépassement du partage des minutes et des données;</li> <li>- La gestion du contrat, des pénalités lors de dépassement de forfait, est réalisée par l'ITQ, ce qui diminue les coûts de gestion de la Ville et facilite grandement sa gestion;</li> <li>- Le contrat de l'ITQ regroupe la fourniture de cellulaires pour plus de 300 organisations publiques et 60 000 abonnés et a un pouvoir de mise en concurrence plus grand que celui de la Ville.</li> </ul> <p>Telus Communications inc. 2 496 723,98 \$ (incluant TPS et TVQ) (montant de la transition)</p>		
<p><b>IMPACTS MAJEURS</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p> <p>Nature de la dépense et montant prévus au budget 2024</p>		
<p><b>CULTURE</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CADRE NORMATIF</b></p> <p>Les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 permettent à une municipalité de conclure un achat regroupé.</p> <p>La reconduction du contrat respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.</p>		
<p><b>REMARQUE(S)</b></p>		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2024-462				
<p><b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b></p> <p>de recommander au conseil de reconduire le contrat EXE-0211, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de services de mobilité cellulaire, pour 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres du Centre des services partagés du Québec (CSPQ) (maintenant Infrastructures technologiques Québec (ITQ)):</p> <p>Telus Communications inc. 2 496 723,98 \$ (incluant TPS et TVQ)</p> <p>(CT:1785237)</p>						
<p><b>CERTIFICATION</b></p>						
<p>Numérotation des finances : 1785237 Coût estimé affectant l'année en cours : <b>801 264,60 \$</b> CM requis :Oui</p> <p><b>Annotation(s)</b></p> <p>Répartition de la dépense nette annuelle:</p> <p>2024: 801 264.60\$ 2025: 1 478 577.18\$</p> <p>Total: 2 279 841.78\$</p> <p><b>Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.</b></p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center; border-top: 1px solid black;">                 LEFEBVRE, Madame LISON (54347)             </td> <td style="width: 50%; text-align: center; border-top: 1px solid black;">                 2024-02-28             </td> </tr> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">                 Trésorier             </td> <td style="width: 50%; text-align: center;">                 AN - MS - JR             </td> </tr> </table>			LEFEBVRE, Madame LISON (54347)	2024-02-28	Trésorier	AN - MS - JR
LEFEBVRE, Madame LISON (54347)	2024-02-28					
Trésorier	AN - MS - JR					